

2 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEOPOST

(Euronext Paris)

Par courrier du 30 juin 2008, la société Harris Associates L.P. (1) (Two North LaSalle Street, suite 500, Chicago, Illinois 60602, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juin 2008, par suite d'une cession d'actions NEOPOST sur le marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 3 062 950 actions NEOPOST représentant autant de droits de vote, soit 9,87% du capital et des droits de vote de cette société (2).

-
- (1) Contrôlée par Natixis Global Asset Management L.P.
(2) Sur la base d'un capital composé de 31 025 520 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.